

Programme d'aide financière aux VHR

Volet II – Protection de la faune et des habitats fauniques

Modèle proposé d'étude d'avant-projet

Note : Ce document présente les principaux éléments que devraient contenir les études d'avant-projet visant à documenter les impacts d'un tronçon de sentier VHR sur la faune et ses habitats, à déterminer les travaux à effectuer pour réduire ces impacts et à prioriser des travaux en fonction des enjeux fauniques. Le contenu des études d'avant-projet jointes aux demandes d'aide financière peut toutefois varier afin de s'adapter au contexte des différents projets.

1. Mise en contexte et objectifs de l'étude

Présenter sommairement le contexte du projet, les raisons qui expliquent pourquoi l'organisme doit réaliser une étude d'avant-projet. Exemples : Perturbations des milieux naturels causés par les infrastructures existantes, besoin de déterminer un nouveau tracé d'un sentier, travaux sur un grand nombre d'infrastructures à prévoir et besoin de prioriser, besoin de développer un outil de sensibilisation pour les personnes responsables de l'entretien des sentiers situés à proximité d'un milieu sensible, etc.

2. Méthodologie

2.1. Équipe de travail

Présenter les membres de l'équipe de travail responsable de l'étude : formation, nombres d'années d'expérience pertinentes, responsabilité dans le cadre de l'étude, etc.

2.2. Zone d'étude

Description du territoire concerné par la démarche à l'aide d'une ou plusieurs figures (carte, extrait de Google Earth, etc.) montrant les limites de la zone d'étude et sa localisation dans la région accompagnée d'un bref texte décrivant les usagers et les propriétaires du territoire concerné, les cours d'eau principaux, les sentiers de VHR, etc.

2.3. Préparation avant les inventaires

Description des étapes effectuées pour préparer les inventaires terrain :

- Trouver les données disponibles et les traiter : consultations effectuées auprès du CDPNQ, du MFFP et des registres de données géomatiques publiques,
- Photo-interprétation et préparation de cartes,
- Préparation du matériel, etc.

2.4. Inventaire sur le terrain

Description des données qui seront prises sur le terrain, tel que :

- État des ponts, des ponceaux et des sentiers : coordonnées géographiques, photo, type d'ouvrage et matériau, diamètre et longueur de l'ouvrage, état général du site, type de problématiques rencontrées (érosion, obstruction, castor, dénivelé important, etc.), etc.
- Qualité de l'habitat du poisson : photos, obstacles, substrat, potentiel d'habitat, présence de poisson, vitesse, profondeur et largeur du cours d'eau, etc.
- Milieus sensibles : mauvais drainage, signe d'érosion, passage à gué, absence de bande riveraine, etc.

2.5. Méthode d'identification des travaux à effectuer

Description de la méthode utilisée pour déterminer les travaux à effectuer à chaque site selon le type de perturbation : érosion, obstacle à la libre circulation du poisson, circulation en milieu humide, pont ou ponceau en fin de vie, etc. Décrire notamment de quelle façon les dimensions des nouveaux ouvrages seront déterminées.

2.6. Méthode de priorisation des travaux

Description de la méthode utilisée pour prioriser les travaux en fonction des enjeux fauniques.

Exemples :

- Détermination de la valeur écologique des sites perturbés à l'aide de critères relatifs au milieu naturel : degré de perturbation, présence d'espèces à statut précaire, présence d'habitat de fraie, abondance d'espèces exotiques envahissantes, couvert végétal, milieu humide connecté ou isolé, etc.
- Détermination de la nécessité/l'urgence de réaliser les travaux sur les infrastructures.

3. Résultats des inventaires sur le terrain.

Description des observations effectuées pour chaque site visité à l'aide de textes, photos, tableaux ou fiches synthèses.

Représenter les résultats des inventaires sur une carte géographique. Celle-ci peut être réalisée à partir de Google Earth ou d'un logiciel de géomatique. L'échelle de la carte devrait être choisie afin de permettre de visualiser les secteurs inventoriés (infrastructures de VHR et habitats).

4. Recommandations

Présentation d'une liste de priorités pour les travaux à effectuer sur le territoire visé par le projet.